

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-  
AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-  
CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021  
POUR LA REALISATION DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN  
QUATRE (04) LOTS DES FORAGES  
EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE  
HUMAINE DANS CERTAINES  
LOCALITES DE LA COMMUNE DE  
GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU  
FARO ET DEO, REGION DE  
L'ADAMAOUA. EN PROCEDURE  
D'URGENCE**

**1. Objet**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNÈRE, Maîtres d'Ouvrages et Autorité Contractante, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités et selon l'allotissement ci-après

N° Lot	Localité	Commune	Imputations	Montant prévisionnel
1	l'EP Groupe 1 de Galim-Tignère	Galim-Tignère	5532423026410122811	8 500 0000
2	l'EP Groupe 3 de Galim-Tignère		5532423026410122811	8 500 0000
3	Sabongari		5532423026410122811	8 500 0000
4	CES de Wogomdou		5532423026410122811	8 500 0000

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- études géophysiques;
- travaux de foration;
- équipement du forage;
- essais de pompage;
- Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau
- La construction d'un muret de 3x3m de dimension intérieure et de 1.20m de haut
- installation de la pompe;
- animation et formation d'un Comité de Gestion du Point d'Eau et de l'Artisan réparateur, sensibilisation sur l'épidémie du choléra.

## 3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**N° du lot Délai d' execution**

<b>N° du lot</b>	<b>Délai d' execution</b>
1	Trois (03) mois
2	Trois (03) mois
3	Trois (03) mois
4	Trois (03) mois

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans délai sus-indiqué.

#### **4. Allotissement**

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

#### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

#### **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

#### **7. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale de GALIM-TIGNÈRE.

#### **8. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN QUATRE (04) LOTS DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
(Préciser le lot sollicité)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170 000) francs CFA par lot; ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valide pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offre.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**10. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera dans la salle des délibérations de ladite Commune de Galim-Tignère, le 09 FEV 2021 à 15 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM-TIGNÈRE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **11. Critères d'évaluation**

### **A. Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant Les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 70%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

### **B. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 8 500 000{oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 500 000(oui/non);
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 70% verront leurs offres financières analysées.

## **12. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **13. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE.

TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE  
IBRAHIM YAYA